



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Ouverture des bibliothèques étudiantes le dimanche à Paris

Question écrite n° 12543

Texte de la question

M. Michel Barnier attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace sur la question de l'ouverture des bibliothèques étudiantes le dimanche à Paris. Il n'existe dans la capitale qu'une seule grande bibliothèque étudiante gratuite accessible ce jour-là : la Bibliothèque publique d'information (BPI) actuellement située dans le 12^e arrondissement. Il a été rapporté que plusieurs heures de queue pouvaient se former le dimanche devant cet établissement. M. le député interroge donc M. le ministre sur la possibilité d'ouvrir une deuxième grande bibliothèque étudiante le dimanche à Paris, afin de désengorger la BPI et de permettre aux étudiants qui le souhaitent de travailler ce jour-là. C'est la responsabilité de l'État de créer les conditions dans lesquelles les étudiants puissent travailler, car l'enseignement supérieur est l'un des moteurs de l'innovation et de la richesse dans le pays. Il suggère donc qu'une bibliothèque du 5^e arrondissement, grand quartier étudiant, telle que la bibliothèque Sainte-Geneviève ou la bibliothèque Sainte-Barbe, puisse être ouverte tous les dimanches et souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Depuis 2018, le ministère chargé de l'enseignement supérieur a mis en place le plan « Dimanche à Paris » qui s'inscrit dans une politique d'offre d'accueil des étudiants en bibliothèque, en soirée, le week-end et pendant les périodes de révision. Ce plan a complété le plan « Bibliothèques ouvertes + » lancé en 2016. De manière circonstancielle, il fait suite au rapport de la mission Orsenna, Voyage au pays des bibliothèques, remis au Président de la République en février 2018 qui soulignait, en particulier, le manque de bibliothèques ouvertes le dimanche à Paris. Un appel à projet a donc été lancé par le ministère en janvier 2018 pour la période 2018-2022 puis a été prolongé jusqu'en 2024. Deux bibliothèques candidates ont été retenues, les bibliothèques Sainte-Barbe et Sainte-Geneviève, au cœur du 5^e arrondissement de Paris, qui ont proposé une ouverture ciblée adaptée aux besoins spécifiques des étudiants (ouverture aux périodes d'examens), soit 10 dimanches par an, de 13h à 19h : la bibliothèque Sainte-Barbe : 950 places, ouverte 60 heures par semaine, du lundi au samedi de 10h à 20h, ouvre 10 dimanches dans l'année, de 13h à 19h ; la bibliothèque Sainte-Geneviève : 767 places, ouverte 72 heures par semaine, du lundi au samedi de 10h à 22h, ouvre 10 dimanches dans l'année de 13h à 19h. En 2025 ces deux mêmes bibliothèques ont été retenues dans le cadre d'un nouveau « plan de soutien à l'élargissement des horaires d'ouverture le dimanche en Ile-de-France » et ont obtenu une aide financière du ministère en complément de l'engagement de l'établissement, l'université Paris 3 Sorbonne nouvelle, pour ouvrir 12 dimanches par an à compter de 2025. Là encore, l'ouverture est ciblée et adaptée aux besoins spécifiques des étudiants (ouverture aux périodes d'examens), soit 6 dimanches d'hiver et 6 dimanches de printemps, de 13h à 19h. Enfin certaines bibliothèques universitaires (bibliothèque Cochin de l'université Paris cité, bibliothèque de Sciences Po) sont ouvertes le dimanche, mais avec un accueil préférentiel pour leurs étudiants et enseignants-chercheurs.

Données clés

Auteur : [M. Michel Barnier](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12543

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2026](#), page 760

Réponse publiée au JO le : [24 mars 2026](#), page 2538